

Répondre aux enjeux essentiels et moins visibles pour prévenir la perte d'autonomie

#1 Faire de la lutte contre l'isolement social, un enjeu prioritaire

- Ériger la lutte contre l'isolement des seniors en priorité nationale, en s'appuyant sur ogenie.fr programme ressource
- Consolider et renforcer le cadre réglementaire et le cadre de soutien au développement de la cohabitation intergénérationnelle solidaire
- Élargir l'habitat inclusif pour les seniors les plus vulnérables vivant à domicile

#2 S'appuyer sur la mobilité pour favoriser l'inclusion sociale des personnes âgées

- Multiplier les plateformes de mobilité pour faciliter l'inclusion des personnes âgées, en particulier dans la ruralité

#3 Fluidifier le parcours de santé des seniors

- Développer massivement le recours au bilan fragilités réalisé dans les hôpitaux pour les personnes âgées vivants en établissement et éviter les déplacements
- Étoffer les offres des hôpitaux de jour à destination des seniors afin de les inscrire dans un parcours de santé coordonné

#4 Multiplier les solutions alternatives en faveur des personnes vieillissantes requérant des accompagnements spécifiques

- Élargir le dispositif d'Appartements de coordination thérapeutiques au public précaire vieillissant
- Soutenir le développement de résidences mixtes permettant d'accompagner le vieillissement des personnes précaires





Favoriser la prévention et adapter nos accompagnements aux attentes des personnes

#5 Renforcer l'ouverture aux voisin.e.s âgé.e.s des Ehpad pour soutenir le maintien à domicile

- Généraliser le développement des Centres de ressources territoriaux ou d'équipes mobiles pluridisciplinaires à tous les Ehpad volontaires

#6 Soutenir le retour à domicile des résident.e.s et le soutien des aidant.e.s grâce aux séjours temporaires et l'accueil en journée

- Assouplir le cadre réglementaire des séjours temporaires en Ehpad avec la possibilité de répondre à des besoins de répit, d'accueil de jour et de séjours temporaires
- Généraliser le dispositif d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation et le rendre accessible à tous les établissements volontaires

#7 Redonner de l'attrait aux résidences autonomie

- Relever le plafond de 15% en GIR 1 à 3 en résidence autonomie, pour permettre aux résident.e.s de rester dans leur logement aussi longtemps que possible
- Redéfinir le cadre réglementaire régissant les résidences seniors afin de résoudre les contraintes imposées à ce mode d'habitat

Mobiliser et renforcer les compétences dans nos établissements

#8 Assurer un nombre de professionnel.le.s suffisants dans les établissements au service des personnes âgées

- Assurer le financement des postes permettant d'atteindre un ratio d'encadrement de 8 professionnel.le.s pour 10 résident.e.s
- Doter les Ehpad de postes d'infirmiers en pratique avancée pour favoriser la coordination des soins et lutter contre la désertification médicale

#9 Répondre au besoin massif de recrutements de professionnel.le.s grâce à l'alternance et à la montée en compétences

- Accompagner les jeunes éloigné.e.s de l'emploi vers un accès renforcé aux formations dans les métiers du soin et de l'accompagnement
- Supprimer le seuil de 5% des effectifs pour bénéficier des aides à l'alternance dans les établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires
- Simplifier l'accès aux dispositifs de professionnalisation et d'évolution des parcours pour les métiers d'aide-soignant et d'infirmier
- Capitaliser sur les compétences des professionnel.le.s en promouvant la formation entre pairs au travers d'instituts de formation interne





Soutenir la performance environnementale de nos établissements

#10 Aider au financement des travaux de rénovation pour réduire la consommation d'énergie des établissements

- Rendre éligibles les travaux de performance énergétique dans le cadre du Plan d'aide à l'investissement (PAI) financé par la CNAS, en allouant une enveloppe dédiée
- Renforcer les dispositifs d'aide pour le secteur tertiaire avec une pérennisation des certificats d'économie d'énergie dont le catalogue d'offres doit être enrichi

#11 Soutenir la promotion des gestes responsables et l'intégration des énergies renouvelables dans nos établissements

- Uniformiser les règles de tri, actuellement différentes d'un territoire à l'autre, pour faciliter leur application dans nos établissements
- Mobiliser des incitations financières pour favoriser les investissements nécessaires à l'intégration des énergies renouvelables dans nos établissements
- Supprimer l'interdiction des récupérateurs d'eau de pluie dans les établissements sociaux et médico-sociaux